

Programme de formation professionnelle

Élaborer des activités touristiques ou culturelles et accompagner vos Personnes Accueillies (14h)

LIEU

Intervention partout en France et dans les pays francophones au sein de votre structure.

DURÉE

2 jours
Total 14h

TYPE DE FORMATION

En présentiel
En intra-entreprise : maximum 8 participants



PRÉREQUIS

Exercer dans une structure médico-sociale



PUBLICS CONCERNÉS

Salariés dans des structures médico-sociales (foyer de vie, FAM, MAS, organisme d'aide à domicile ...) qui accompagnent les personnes accueillies : éducateurs spécialisés, AMP, moniteurs éducateurs, aides-soignantes, infirmières...



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Cette formation de perfectionnement permettra d'améliorer les compétences-clés des intervenants de votre structure médico-sociale : pour élaborer des activités touristiques et culturelles à destination des personnes en situation de handicap accueillies, et pour faciliter les accompagnements.

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Évaluer les besoins et les attentes des personnes accompagnées
- Identifier les acteurs du touristiques et culturels proposant des prestations adaptées à des personnes en situation de handicap
- Distinguer les diverses obligations légales dans le tourisme et la culture pour un séjour adapté
- Élaborer des offres touristiques, culturelles ou de loisirs personnalisés
- Anticiper et gérer les imprévus lors de son accompagnement



LES + DE LA FORMATION

- Un support pédagogique remis aux stagiaires en version PDF, véritable guide opérationnel et outil de travail.
- Des témoignages sur des cas concrets
- Une expertise de terrain sur les besoins et attentes des touristes en situation de handicap
- Formatrice reconnue pour avoir créé le métier d'accompagnateur de voyages pour touristes en situation de handicap en 2016



LE CONTENU

Jour 1 : (7h en présentiel)

- **Évaluer les besoins et les attentes des personnes accompagnées pour adapter son activité touristique ou culturelle**
- **Définir les rôles respectifs de chacun entre vous accompagnateur et les prestataires touristiques, culturels et de loisirs**
- **Élaborer des activités touristiques ou culturelles**

Jour 2 : (7h en présentiel)

- **Anticiper et gérer les imprévus**
 - Planifier le déroulement de son accompagnement
 - Etablir la liste des numéros utiles
 - Définir un plan B si tout ne se passe pas comme prévu

Mise en situation sur des cas concrets : Comment gérer et anticiper ces imprévus ?

Etude de cas : Analyser ses pratiques actuelles et préparer l'élaboration d'un séjour adapté pour ses futurs vacanciers avec l'outil : carnet de voyages.



VOTRE FORMATRICE

Marie FOURNIER, dirigeante de l'entreprise Handi'TourGuide, reconnue pour avoir créé le métier d'accompagnateur de voyages pour des touristes en situation de handicap. Ses 15 ans d'expertise de terrain seront à votre disposition pour satisfaire et inclure cette clientèle dans des offres touristiques et culturelles.

Formations initiales et continue :

- 2010 : Diplôme BTS Tourisme « Animation et gestion touristiques locales » et Carte de Guide-Conférencier
- 2013 : Formation sur les pratiques éducatives auprès des personnes avec TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme)
- 2020 : Formation « devenir formatrice professionnelle pour adulte »

Expériences professionnelles :

- Depuis 2005 : expériences internationales dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap en institutions et à leur domicile, office de tourisme, tour opérateur, hôtellerie, guide conférencier ...
- 2016 : Création de Handi'TourGuide - CV disponible sur [Linkedin](#)



MODALITÉS DE DÉROULEMENT (moyens pédagogiques mis en œuvre)

AVANT

Un diagnostic sera réalisé en amont de la formation : écoute des attentes du stagiaire et test de positionnement.

PENDANT :

- La formation alternera les apports théoriques, méthodologies et les mises en application (méthode interrogative, expérientielle, analogique ou démonstrative). L'action se veut être la plus opérationnelle possible, le stagiaire travaillera sur son projet ou le besoin définit.

- Mesure de la satisfaction et évolution : à l'issue de la formation, il sera demandé au stagiaire de remplir de nouveau le test de positionnement dans le but d'apprécier son niveau ; une enquête de satisfaction « à chaud » lui sera soumise afin de contribuer à l'amélioration continue de l'Organisme et de la Formatrice.

APRES

Une enquête post-formation « à froid » sera menée afin de mesurer l'impact de la formation après quelques mois de pratique. L'intervenante restera disponible à toute question en lien avec la formation durant 6 mois par téléphone ou par mail.



LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Evaluation en contrôle continue durant la formation. L'appréciation des résultats se fera à travers la mise en œuvre de quiz, grilles d'observations de mises en situations, travaux pratiques ou étude de cas.



VALIDATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation sera justifié :

- Une feuille d'émargement signée par les stagiaires et le formateur pour chaque demi-journée de formation
- L'organisme de formation délivrera aux stagiaires une attestation d'assiduité de l'action de formation précisant : la nature, la durée, les objectifs de la formation et le résultat de l'évaluation des acquis.



ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en intra-entreprise

- Le groupe sera constitué de maximum 8 participants
- Intervention partout en France et pays Francophones
- Le délai moyen pour accéder à la formation est J-8 semaines (en fonction du planning de la formatrice)
- La formation sera dispensée dans vos locaux avec tous les moyens techniques pour la réalisation de l'action de formation
- Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 à définir ensemble (14h)



ACCESSIBILITÉ

Adaptation et accessibilité

La formatrice Marie Fournier est formée par AGEFIPH pour adapter au mieux l'action de formation à votre situation de handicap. Le stagiaire est en situation de handicap, les moyens techniques nécessaires seront définis avec lui en amont de la formation. Les personnes en situation de handicap doivent se faire connaître impérativement avant la signature de la présente convention, afin que les conditions d'accueil et l'adaptation de la formation soient optimales.



TARIFS ET FINANCEMENT

Coût pédagogique en intra-entreprise : 2800€HT* (hors frais de déplacements)

*Organisme exonéré de TVA en vertu de l'article 261 du Code Général des Impôts

Les financements : Vous pouvez solliciter le fond pour la formation professionnelle (OPCO), me contacter.



RENSEIGNEMENTS ET DEVIS

Contact

Marie Fournier - Dirigeante de l'organisme de formation Handi'TourGuide

Tel : +33 (0)6.74.07.58.75 Mail : marie@handitourguide.com Web : www.handitourguide.com